

C'est alors qu'un officier canadien-français, major du 65e Bataillon, le Dr Arthur Mignault entreprit d'organiser un régiment purement canadien-français, encadré d'officiers français et capable de représenter dans les troupes de l'Empire la nationalité ca-



LE COLONEL MIGNAULT
Organisateur du vingt-deuxième
Canadien-Français.

nadienne-française au même titre que les régiments écossais, irlandais, australiens, de l'Inde et de Terre-neuve.

A cette fin, le major Mignault a généreusement mis une somme de cinquante mille dollars pour organi-